

Le TÉMOIN: Je pense que cela est correct, et je voudrais préciser de nouveau que nous en sommes aux tout débuts du plan. Nous ne pouvons être plus précis en vous donnant des chiffres, parce que les plans et devis y afférant ne sont pas encore préparés. Je puis certainement donner l'assurance aux membres du Comité que nous n'avons aucun désir d'être prodigues, et que nous essayons de construire ou d'acheter ou de louer des bâtiments qui serviront nos besoins, et ne seront pas, comme quelqu'un l'a dit, un simple étalage. Je pense qu'une fois les chiffres reçus, nous serons en mesure de réduire ces estimations maxima que je vous ai données. Une de nos difficultés est que nous n'estimerions pas équitable d'être tenus aux chiffres que nous avançons, alors que les plans en sont encore à leur tout début.

*M. Coldwell:*

D. La ville de Rome ou le gouvernement italien ont-ils leur mot à dire, par exemple que la construction devrait se conformer au plan général de la ville, de telle sorte que vous seriez limités jusqu'à un certain point par ce que la ville ou le gouvernement demandent sur le plan architectural?—R. Oui, ils imposeront sans aucun doute quelques spécifications, parce que c'est une zone de grande valeur historique, et nous trouvons que dans toutes les capitales les autorités sont soucieuses de maintenir les commodités et insistent pour conserver un certain niveau de vie.

*M. Higgins:*

D. Je voulais demander au témoin: Votre décision de bâtir plutôt que de louer est-elle le résultat d'un examen soigneux?—R. Oui.

D. Là est la difficulté.—R. Oui. A la longue, vu l'échelle moderne des loyers—et il y a tout lieu de croire qu'ils hausseront plutôt qu'ils ne diminueront—et vu aussi l'exemption de taxe dont nous bénéficierons sur une propriété, nous pensons qu'à longue échéance il est moins cher de posséder une propriété.

D. Quelle est la durée de cette échéance?—R. Je pense que vous arriveriez à des économies dans l'espace de 20 années. Une des difficultés de la propriété louée est l'incertitude de la tenure. Vous ne seriez pas capable d'obtenir un bail qui doit durer plus de quelques années, et ensuite vous devez trouver quelque chose d'autre, et les prix ont haussé et il y a les frais de déménagement et peut-être de rénovation et de changements.

D. Quelle est à ce sujet la situation des ambassades ici à Ottawa?—R. Elles jouissent elles aussi d'exemptions de taxes sur les immeubles qu'elles possèdent. Cela résulte, je crois, de l'action combinée des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Par exemple, il y a chaque année dans les estimations du ministère des Travaux publics quelques fonds pour...

D. Fournir des taxes à la ville?—R. Oui.

*M. Richard:*

D. Fournissent-ils ces taxes?—R. Je ne sais pas. Je n'ai pas de détails à ce sujet.

D. Vous êtes probablement au courant de la difficulté où nous nous trouvons dans cette ville: les bâtiments gouvernementaux et les ambassades occupent nos plus beaux sites, et je crois savoir que le gouvernement ne paye pas le montant total à la ville, est-ce exact?—R. Je ne pourrais le dire.

D. Pouvez-vous vous en informer?—R. Oui.

M. COLDWELL: Cela ne tient pas compte de ce que le gouvernement fait pour la ville.